

HYSTÉRIE PERVERSION ET MATHÈME

Jean Prince

Une remarque, dans l'exposé de Nicolle Kress-Rosen de Novembre 1984, m'était apparue riche d'interrogations possibles :

d'avoir pointé que l'utérus n'était pas l'organe sexuel de la femme mais l'appareil gestatif, la présence de la pleine mère en puissance.

En termes lacaniens, je risque une transposition : l'utérus de la femme, objet a de la Chose.

L'objet a, l'objet de la pulsion, qui n'est pas l'objet du désir mais plutôt un objet pour le désir, se trouvant au carrefour du mouvement pulsionnel, entre le Phallus et la Chose.

Concrètement, cela peut revenir à poser la question du sexe de l'hystérique non pas sous la forme : « comment la part de féminité du sujet y achoppe-t-elle ? » mais : « comment y achoppe le rapport à la mère ? ».

Comment se fait-il que cet utérus se balade bruyamment dans le corps du sujet (selon la description reprise par Diane Chauvelot) comme un objet a qui chercherait à y échapper ou à s'en détacher, sans le pouvoir ?

Il y a là, me semble-t-il, une formulation qui peut être intéressante, et du lieu, et du sexe de l'hystérique ; car bien sûr, il ne sera pas indifférent que cet objet a soit contenu - réellement mais aussi fantasmatiquement - dans un corps d'homme ou dans un corps de femme.

Il y sera contenu soit comme surajouté, en trop, ou bien contenu comme retenu.

Voilà de quoi oser une exploration susceptible de nous entraîner à bouleverser les repères structurels auxquels nous sommes habitués. Car je vais être amené à poser, dans l'hystérie, la présence d'un élément de perversion; et bien sûr, il va me falloir expliquer ce que j'entends par là.

Nous sommes habitués, après Freud, à comprendre la perversion comme le négatif de la névrose.

Lacan a tenté d'en différencier les structures en pointant le rapport du symptôme à la névrose, le rapport du fétiche à la perversion.

Il y a cependant un aspect qui me trouble parce qu'il ne correspond pas à ce que j'éprouve de ma pratique: schématiquement, névrose et perversion s'opposeraient dans leur accessibilité au transfert, positive pour la névrose, négative pour la perversion. Or j'ai le sentiment d'avoir perçu des névrosés difficilement accessibles au transfert et des pervers accessibles au transfert.

Plus, je connais des sujets où se mêlent névrose et perversion, précisément chez des hystériques; et je ne pense pas qu'on puisse parler systématiquement de fausse hystérie chez un pervers ou de fausse perversion chez un hystérique.

Ces diverses considérations me font risquer de bouleverser l'opposition névrose-perversion, à la regarder non pas comme une cohabitation impossible, mais comme un *bipôle*, précisément présent dans l'hystérie. Bipôle orienté par les avatars de l'objet *a*, achoppant en symptôme comme phénomène névrotique et/ou achoppant en fétiche comme phénomène pervers, selon un trajet symboliquement dépendant de son origine: le corps de l'homme ou le corps de la femme.

Il est d'ailleurs bien connu que l'on dit plus volontiers *une* hystérique (sous son aspect rapporté au symptôme) plutôt que *un*.

Il semble bien que l'on dit aussi plus volontiers *un* pervers (sous son aspect rapporté au fétiche) plutôt que *une*.

Au point où j'en suis de mes élucubrations, j'imagine qu'on peut se poser des questions : tout cela, c'est très joli, mais..., qu'est-ce que c'est qu'une perversion ?

Il faut, me semble-t-il, pour développer cette ligne de réflexion, essayer de préciser comment l'apport de Lacan à la théorie psychanalytique peut permettre de réébaucher les structures névrotique et perverse; essentiellement par rapport au donné existentiel incontournable de la *Loi de la Castration*.

Ça, c'est un os ! solide ! d'une évidence dramatique si criante que l'on cherche vainement à la contourner, sans le pouvoir. On en souffre, on en pâtit, on ne peut pas l'ignorer. Mais qu'est-ce que c'est que cette loi de la castration, qu'est-ce que ça veut dire, « loi de la castration ? »

J'emprunte ici une partie de mon argumentation à Juranville, dans son livre sur « Lacan et la Philosophie » (p.195 à 215).

Tout d'abord, c'est une loi, ou plutôt c'est la Loi, c'est-à-dire un ordre, un commandement, quelque chose de positif à faire. Ça veut dire que c'est le contraire d'un interdit. Nous sommes ordonnés à désirer. Il nous est ordonné de désirer. Dans les deux sens du mot *loi*.

Seulement voilà! le drame c'est la castration! c'est le Réel, c'est que c'est impossible... de venir à bout du désir.

Comment alors pouvoir se débrouiller, dans l'Imaginaire, avec ce Symbolique impératif et dans ce Réel impossible ?

C'est en posant la question sous cette forme qu'il me semble possible d'esquisser d'autres formes de structures susceptibles d'englober à la fois névrose et perversion.

Face à cette « Loi de la Castration », que fait donc le névrosé ?

Il la refoule, cette loi positive impossible, et établit à sa place... *un interdit*, tandis que, signifiait ce refoulement, apparaît le symptôme.

Autrement dit, le désir, au lieu d'être ordonné, est interdit.

Et il serait en effet très facile d'illustrer, par rapport à la loi, les diverses expressions de ce désir interdit, à partir du noyau de l'inceste. C'est un interdit formaliste, moralisant, plus ou

moins polymorphe, depuis la somatisation hystérique en passant par la fixation phobique, et jusqu'à la codification obsessionnelle.

Avec la présence du signifiant, c'est cela que Lacan a pointé d'essentiel, à partir de Freud mais au-delà de sa découverte : l'important, dans la loi de la castration, ce n'est pas que le parent concurrent interdise,

c'est que le désir, ordonné, cherche la Chose, Réelle, impossible.

Le névrosé, lui, bute sur cet impossible, le refoule et le transforme en interdit. C'est cela le noyau essentiel de la névrose. Le symptôme n'en représente que la conséquence apparente, comme un avatar de l'objet a dans cette malheureuse aventure.

Cela peut expliquer, chez la femme, la prédominance du pôle névrotique de l'hystérie, au regard de l'utérus, contenu dans son corps, mirage interne de la Chose impossible transformé en désir interdit.

Et le pervers ? Que fait le pervers face à cette loi de la castration ? Les termes sont ici plus difficiles à manier car les mots eux-mêmes changent de sens. Et par là, c'est déjà en effet une perversion.

Ce qui est pris en compte par le pervers, et qu'il appelle le désir, ce n'est pas le désir, c'est en fait la pulsion sur l'objet a, lequel apparaît alors comme fétiche. C'est lui qui tient lieu de Chose et apparaît alors comme soi-disant Réel mais jamais comme impossible.

Une petite parenthèse, ici, pour préciser ce concept de *fétiche*, plus complexe qu'il n'y paraît dès l'abord.

A l'origine, religieux, c'est un objet, non pas représentant mais incarnant véritablement la Réalité adorée. L'exemple le plus simple en est le Veau d'or de la Bible, d'ailleurs condamné comme tel. Mais c'est aussi bien, dans l'histoire du christianisme, les statues des Iconoclastes ou même la Connaissance totale de litre contenue dans le discours de l'hérésie Gnostique. Tout cela pour remarquer que le fétiche peut tout aussi bien être constitué par un discours que par une personne ou un objet quelconque. Je ferme la parenthèse.

Donc, ce que le pervers appelle le Réel, ce n'est pas l'Impossible, c'est au contraire le Monde du Signifié, toujours accessible, toujours possible... à tout prix ! Et cela, non pas dans une dynamique progressive de désir, mais dans l'incessant mouvement de la pulsion, et un *réalisme* d'une insurpassable efficacité.

Car pour le pervers, il y a bien une loi, mais ce n'est pas la loi de la castration ; pour lui la castration est déniée, et la loi, c'est la Loi de la jouissance. Il n'y a pas pour lui d'*au-delà du principe de plaisir* qu'avait tenté d'introduire Freud et que Lacan a précisé avec la Castration Symbolique qui, elle, fait Loi.

En fait, contre la loi de la castration, le pervers s'institue lui-même auteur de la loi de la jouissance.

Comme le symptôme pour la névrose, le fétiche est pour la perversion, de par son choix structurel, un avatar de l'objet a, à partir de sa pulsion.

Voilà comment il me semble pouvoir tenter d'esquisser une structure qui rende compte à la fois de la névrose et de la perversion... Si l'on peut pour autant parler de structure !

Si l'on en revient maintenant à l'utérus de l'hystérie, il faut bien reconnaître que sur ce point la femme en est naturellement détentrice. Cet objet a qu'elle ne peut laisser échapper apparaît dans le symptôme névrotique. Il y est contenu comme retenu.

Chez l'homme, qui ne le possède pas naturellement, il ne peut que le prendre ailleurs, chez sa mère qu'il s'incorpore en quelque sorte. Il apparaît alors non pas comme un symptôme

mais comme un fétiche, essentiellement dans ce qu'on appelle habituellement le masochisme, où il semble bien que l'on puisse dire que l'homme, là, est sa mère.

Mais j'avais parlé de *bipôle* hystérique...

Ce que j'appellerai volontiers le pôle pervers de l'hystérie féminine, je dirai que c'est son côté phallique, tout ce qui gravite non pas autour du symptôme qui pose problème au sujet, mais dans son organisation consciente du Monde, du Signifié qui l'entoure, qu'elle nomme le Réel mais qu'elle considère comme possible et qu'elle essaye d'utiliser, de gouverner, de manipuler. L'aspect fétichiste y est certes voilé mais néanmoins patent. Il apparaît non pas sous la forme d'un objet matériel précis mais dans le discours, le discours qui est pervers parce que le Signifié y fait Loi. Le sujet de la Science y est supposé savoir.

C'est ce que Lacan donne déjà à penser lorsqu'il dit dans *Radiophonie* : « Si paradoxale qu'en soit l'assertion, la Science prend son élan du discours de l'hystérique » dans la mesure où le discours incarne la possibilité d'une connaissance absolue et intégrale. L'illusion que Savoir, c'est Possible.

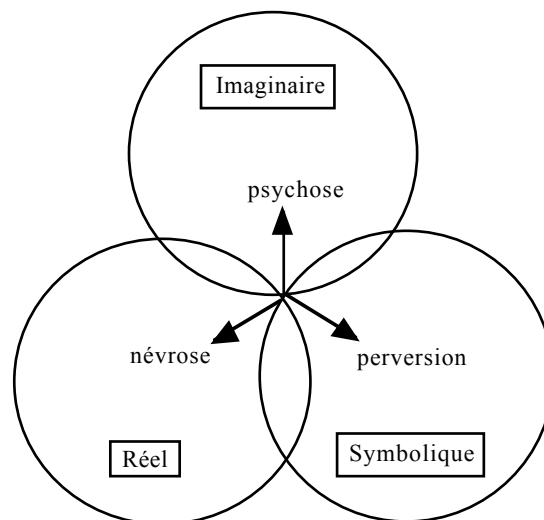
Chez l'homme masochiste, il est fréquent, pour ne pas dire constant, de trouver un pôle névrotique dont le symptôme est bien repérable: l'impuissance, sous les formes les plus diverses dont il veut bien parfois se plaindre. Là se trouve pour lui l'objet a qui ne parvient pas à s'échapper... du moins à bon escient.

Si l'hystérie est envisagée non pas comme un achoppement lié au sexe féminin du sujet mais comme un échec du rapport à l'utérus de la mère, à la pleine mère, alors je serais tenté de dire qu'il n'y a pas d'hystérie masculine sans masochisme.

Quant au pôle névrotique de l'hystérie s'il est aussi constamment rattaché à la femme depuis la nuit des temps, comme le remarquait Diane Chauvelot, n'est-ce pas parce que c'est la femme, seule, qui peut être mère ?

C'est compte tenu de ces quelques réflexions, en disposant les trois dimensions du Réel, du Symbolique et de l'Imaginaire, articulés sur la Loi de la Castration, que je vous propose de construire un mathème où l'on peut tenter de comprendre ce qui s'élabore dans la psychose aussi bien que dans la névrose ou la perversion.

Le centre, le « pivot » (pour reprendre un terme de Lacan - LES PSYCHOSES; p.82) c'est la LOI. (cf schéma).



Ce schéma ne représente pas des structure fixe mais une dynamique ouverte vecteurs variable..

Et c'est par un décentrage de la loi que se forment, selon la direction de ce décentrage, les avatars de l'objet a que constituent le symptôme, le fétiche, l'hallucination.

En ce qui concerne la psychose, Lacan nous y introduit dans son séminaire sur LES PSYCHOSES, d'après le texte publié - où il dit clairement que la Loi constitue le « pivot », mais que dans la psychose, elle se trouve complètement contenue dans l'Imaginaire. La castration y est ignorée, non prise en compte, forclosée.

Pour la perversion, où la castration est déniée, se trouve en même temps dénié l'Impossible du Réel. L'Imaginaire n'est plus reconnu comme valeur subjective organisatrice, consistante. La Loi se trouve objectivée dans ce que le Symbolique représente de signification. Pour le pervers, seul compte ce qui est objectivable.

Dans la névrose, c'est le Symbolique qui perd sa valeur consistante positive. Toute la Loi se trouve contenue dans le Réel. Mais perdant son articulation avec le Symbolique, le caractère Impossible du Réel devient interdit.

Une illustration tout à fait explicite et complète dans sa concision s'en trouve dans la conclusion de la fable de La Fontaine: Le Renard et les raisins, « ils sont trop verts (voilà le renard symptomatiquement daltonien!), dit-il, et bons pour des goujats ». (Le désir est devenu méprisable, interdit). Et il ajoute en terminant, au grand dam du pauvre psychanalyste: « Fit-il pas mieux que de se plaindre ?